



PROGRAMME DE FORMATION

Document remis au stagiaire avant son inscription (Article L 6353-8 du Code du Travail)

REGLE DE SAINT BENOÎT ET MANAGEMENT LE CONFLIT - LES 14 ET 15 MARS 2024 Didier LE GAL et Alain CHARLIER

Horaires et dates, durée

Sur un format de 2 journées : 8h30 – 17h00 - LES 14 ET 15 MARS 2024

Durée : 14 H

017

Lieu

Accueil Saint Joseph - Abbaye Saint Wandrille, rue saint Jacques, 76490 SAINT WANDRILLE RANCON

Public

Dirigeants et managers du secteur public ou privé, coachs, accompagnants, prêtres, diacres, laïcs en mission ecclésiale en responsabilité d'équipes de salariés et/ou bénévoles de mouvements et services diocésains, aumôniers, responsables d'équipes dans l'Église.

Pré-requis

Bac général et entretien de motivation avec Alain CHARLIER (dérogations possibles)

Présentation

Les responsables et dirigeants sont des référents pour les personnes qu'ils encadrent, bénévoles et salariés. A ce titre, ils sont considérés par leurs équipes comme des porteurs de sens. L'activité de l'organisation dans laquelle ils interagissent peut les amener à manquer de recul pour poser un référentiel pertinent. La proposition « RSB & Management » apporte un éclairage nourri, inspiré par la Règle de Saint Benoît (RSB) comme grille de lecture et l'expérience du Management comme source de mise en application. L'ambition de SMARTCOACH est de donner aux personnes en responsabilité managériale ou à ceux qui les accompagnent, un regard élargi et un processus de réflexion personnelle.

Objectifs professionnels

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

1. Identifier les principales sources de conflits au sein d'une organisation (service, association, mouvement, entreprise, communauté)
2. Repérer les degrés d'escalade des conflits

Contenu

1. Définitions : divergence, conflit, division, murmure, volonté propre, ...
2. Que dit Saint Benoît du conflit ?
3. Que préconise Saint Benoît pour anticiper, éviter, gérer le conflit ?
4. Quels principes puis-je dégager pour adapter ma façon de gérer les conflits dans mon environnement professionnel ?

Compétences du formateur

Ingénieur et Manager depuis plus de 25 ans, Alain CHARLIER est formateur et coach depuis 2013. Il intervient sur des thématiques managériales, relationnelles et interpersonnelles.



SMARTCOACH – 7 place de l'Église – 76490 SAINT WANDRILLE

Coach certifié de l'Institut de Coaching International de Genève

Tél : +33 621 931 224 – alain@smartcoach.fr – SAS au capital de 2 000 € – RCS Rouen 791 398 191 00027 – APE 7022

Dom Didier LE GAL est moine bénédictin de l'abbaye de Saint Wandrille, coordinateur du projet « monachisme et cité », groupe de recherche sur la Règle de Saint-Benoît en dialogue avec la société civile.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes et outils pédagogiques

- Cours magistral en présentiel (ou par Zoom si nécessaire)
- Lecture et analyse de textes en groupe et/ou individuelle
- Plateforme numérique
- Mise à disposition de plan de cours et bibliographie
- Support de cours PowerPoint
- Travaux de groupes
- Mise en situation / jeu de rôle
- Autre :

Prise en compte du handicap

Voir avec nous pour tout besoin particulier (Alain Charlier 06.21.93.12.24) du lundi au vendredi de 8h30 à 18h), adaptations possibles des supports de cours

Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action a pour but (article L.6313-3) : de favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail. Elles peuvent permettre à des travailleurs d'acquérir une qualification plus élevée.

Modalité et délai d'accès

L'inscription est réputée acquise lorsque la convention est signée par l'employeur ou à défaut à réception de l'accord de prise en charge. Nous contacter minimum 15 jours auparavant pour établir le dossier.

Tarif

700,00 euros HT + T.V.A. 20 % = 840,00 euros TTC

Tarif pour les 5 sessions annuelles : 650,00 euros HT x 5 = 3 250 euros HT + T.V.A 20% = 3 900 TTC

Cette somme couvre l'intégralité des frais de cette Session (salle, animation, hébergement à l'Abbaye, restauration à l'Abbaye), à l'exception des frais de déplacement des bénéficiaires, et de tout autre frais non décrit précédemment. Suggestion d'hébergement sur place à l'abbaye.

Arrivée sur place conseillée dès **le mercredi 13 mars 2024**.

Bibliographie

Règle de Saint Benoit Règle de Saint Benoît et ses commentaires (G.A. Simon, Don Delatte, P.-A. Delannoy) Gérer un Conflit, de Charline Licette...

Suivi et évaluation

Exécution de l'action

Feuilles de présence émargées par le stagiaire et le professeur + évaluation des acquis en fin de session

Modalité d'évaluation des résultats ou d'acquisition des compétences

QCM

Effectif : 8 à 10 personnes

Taux de recommandation de cette formation :	100%
Note moyenne d'appréciation globale de cette formation :	8,75/10
Taux de réussite à la validation professionnelle :	100%

